Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0213-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

CC_2026_0213

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil de Communauté du 29 septembre 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt neuf septembre à 18 h 00, au siège de Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge à Lannion, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de M. Gervais EGAULT, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 22 septembre 2026.

Nombre de membres en exercice : 90 titulaires – 46 suppléants
Présents ce jour : 79 Procurations : 8

Étaient présents :
M. ADAM Pierre , Mme ALLAIN Sonia , M. ARHANT Guirec , Mme AURIAC Cécile , M. AUZOU Didier , Mme BENECH Laurence , Mme BERNABLE Nathalie , Mme BERTINOTTI Dominique , Mme PADERNO PRIGENT Aline (suppléante de M. BERTRAND Régis), Mme BOIRON Bénédicte , Mme CADIOU Gaby , M. CAMBIER Bernard , M. CAMUS Sylvain , M. CANÉVET Fabien , M. CARRIOU Henri-Cédric , Mme CLOAREC Anne-Laure , M. COCADIN Romuald , M. CORDESSE Alain , M. COURGIBET Pascal , Mme CRAVEC Sylvie , M. DELISLE Hervé , M. DUMONT Benoît , M. EGAULT Gervais , M. EVEN Michel , Mme FERRIER Florence , Mme FOURNIS-BEYOU Aurore , M. GAUTIER Pierre-Louis , Mme GENÉTAY Stéphanie , Mme GOASDOUÉ Nadine , M. GRANGER Erwan , M. GUELOU Hervé , Mme GUILLOU Marie-Annick , Mme GUILLOUX Laurence , Mme GÜNEY Lorène , Mme HARDY Anne , M. HENRY Serge , Mme HUE Carine , M. HUONNIC Pierre , M. JEFFROY Christian , M. JEZEQUEL Yves , M. GRALL Pierre (suppléant de Mme JOUAN Sandrine), M. KERGOAT Yann , Mme KERLEN Frédérique , Mme KERRAIN Tréfina , M. LAHOUSSINE Alain , M. LATIMIER Hervé , M. LAYUS Michel , M. LE BEVER Gildas , Mme LE BOULANGER Danielle , M. LE BUHAN Erwan , Mme LE CALVEZ Joyselle , M. LE CREURER Éric , M. LE DAMANY Yves , M. LE FOLL Arnaud , Mme LE GOFFIC Blanche , Mme LE JANNOU Virginie , Mme LE MEST Nathalie , M. LE MORVAN Arnaud , M. LE MOULLEC Frédéric , M. LE QUÉMÉNER Laurent , M. LE ROI Christian , M. LE ROLLAND Yves , M. LEON Erven , M. LÉON Frédéric , M. LIRZIN Yvon , Mme MACÉ Annie , M. MARECHAL Guy , M. OFFRET Maurice , M. PENVEN Eddy , M. PERREAU Frédéric , M. PHILIPPE Joël , M. RANNOU Laurent , Mme RICHARD-LE BRAS Isabelle , M. ROGARD Didier , M. SEUREAU Cédric , Mme SEVES-QUERRE Frédérique , M. TANGUY Jean-Pierre , M. THEBAULT Christophe , M. TOURNIER Vincent

Procurations :
Mme DRONIOU Marie-Louise à M. LAYUS Michel, M. EVEN Jean-Louis à Mme FERRIER Florence, M. FROGER Jérôme à Mme CLOAREC Anne-Laure, M. LAURENT Éric à M. EGAULT Gervais, Mme LOGNONÉ Jamila à M. CAMUS Sylvain, Mme MOLLE Anabelle à M. KERGOAT Yann, Mme NICOLAS Sonya à Mme GENÉTAY Stéphanie, M. ROBERT Éric à M. SEUREAU Cédric

Etaient absents excusés :
Mme BONNIEC Carole, M. LE BRIAND Gilbert, Mme PONTAILLER Catherine

Il a été procédé, conformément à l'article à L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. LE MOULLEC Frédéric, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Régie de chaleur : Rapport annuel 2025 sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS)

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0213-DE

Exposé des motifs

Les données générales sur les réseaux de chaleur portés par la Régie »Réseaux de chaleur de LTC » sont les suivantes :

- un réseau de chaleur public transporte et distribue de l'eau chaude de la chaufferie jusqu'aux échangeurs des sous-stations des bâtiments desservie, avec au minimum 2 abonnés différents ;
- LTC a la compétence de construction et de gestion des chaufferies et réseaux de chaleur d'intérêt communautaire ;
- peuvent être déclarés d'intérêt communautaire les réseaux alimentés à plus de 50 % par du bois énergie, ou s'ils sont créés dans des zones d'intérêt communautaire.

En matière de réseaux de chaleur, les faits marquants 2025 sont :

- démarrage des travaux de la 8ème chaufferie bois et réseau de chaleur (Erhel à Lannion)

Les chiffres clés de l'année 2025 sont :

- 7 chaufferies bois et réseaux de chaleur en service dont 2 exploités en régie et 5 via un prestataire,
- 30 abonnés,
- 6,315 Km de réseau,
- 2 755 Tonnes de bois sec consommées et 2 728 Tonnes de bois vert (Monge/Branly et Tréguier/Minihy-Tréguier),
- 4 fournisseurs de bois issu de gestion durable et locale dont 1 majoritaire (SCIC Bocagenèse),
- 14 654 MWh facturés aux abonnés.

Les données financières de 2025 sont :

- la TVA à 5,5 % pour le R1 (taux de couverture bois supérieur à 50%) et le R2 (2 abonnés différents au minimum),
- la répartition de la composante R2 de la tarification selon les URF (Unités de Répartition Forfaitaire),
- le compte Financier Unique 2025 du budget autonome « Réseaux de chaleur » :

SECTION	Titres émis (en €)	Mandats émis (en €)	Résultat Exercice 2025 (en €)
Fonctionnement	2 542 278,68 €	2 090 742,83 €	451 535,85 €
Investissement	2 858 849,71 €	1 739 209,85 €	1 119 639,86 €

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0213-DE

SECTION	Résultat 2025 (en €)	Résultat antérieur reporté (en €)	Résultat cumulé (en €)	Restes -à-réaliser (en €)	Résultat clôture (en €)
Fonctionnement	451 535,85 €	18 232,00 €	469 767,85 €		469 767,85 €
Investissement	1 119 639,86 €	-1 190 826,87 €	-71 187,01 €	593 006,03 €	521 819,02 €

Les perspectives 2026 sont :

- Suite des travaux de la chaufferie bois d'Erhel, essai et mise en service ;
- Travaux de la sécurisation de la distribution de chaleur au centre hospitalier de Lannion ;
- Poursuite des études de faisabilité en cours ;
- Modification du règlement de service de la régie (avec simplification de la police d'abonnement, changement de fréquence de révision, simplification des modes de calculs du R2 sur les gros réseaux, etc.).

VU La délibération n°CC_2017_0119 du Conseil communautaire en date du 4 avril 2017, relative à la création de la régie autonome « Réseaux de chaleur de LTC » ;

VU La délibération n°CC_2026_0146 du Conseil communautaire en date du 30 juin 2026 relative au Compte Financier Unique 2025 du Budget Réseaux de chaleur ;

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE à L'UNANIMITÉ (Par 87 pour)

DECIDE DE :

PRENDRE ACTE Du rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service Public de chauffage Urbain, porté par la Régie autonome « Réseaux de chaleur de LTC ».

Fait et délibéré, à Lannion les jour, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DÛMENT SIGNÉ.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Le Président atteste le caractère exécutoire de la présente délibération,
transmise au contrôle de légalité par télétransmission le : 02 OCT. 2026
Publiée et mise en ligne sur le site internet de LTC le : 02 OCT. 2026
Notifiée le :

Le Président,
Gervais EGAULT

Le Président,
Gervais EGAULT

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ